

LE PORTRAIT.

Dans les satins royaux de ta robe vermeille, Héritiquement, tu m'apparus, debout ; Tes cheveux dénoués pendaient sur ton oreille Et tes yeux froids dormaient dans un oubli de tout.

Alors, je m'arrêtai devant ta sainte image, Comme le mage auprès du bréteau vénéré ; Et, là, j'ai contemplé mon dieu, comme le mage, Si fixement et si longtemps, que j'ai pleuré.

Tes yeux hypnotisés suivaient mes yeux en larmes Avec l'étonnement d'avoir compris si bien, Et, pour l'unique fois, ma tristesse eut des charmes, Car ton regard devint plus triste que le mien.

Deux et navré, si plein d'une pitié si tendre, Il savait donc enfin les angoisses que j'ai ? Le bon regard chegrin s'efforçait de m'entendre Et s'allongeait vers moi, d'un air découragé.

"Je ne peux rien pour vous, disait-il, et qu'y faire ?" Mais, sous l'ombre de paix qui tombait de ses cils, Mon cœur s'est dilaté comme dans l'atmosphère De la maison qu'on ouvre après de longs exils.

Et mon silence a dit ce que ma voix sait taire, Et j'avais tout conté sans que nul m'entendit, Et d'avoir tant parlé j'étais moins solitaire, Et j'ai moins peur de toi depuis que j'ai tout dit.

Je te vois plus humaine et plus proche ; il me semble Que tu pourrais comprendre aussi, que tu permets, Et qu'un jour... — Jamais plus nous ne vivrons ensemble Nous ne parlerons plus d'amour, oh ! plus jamais....



Mondanités.

Le Dr et Mme C. Jeff Miller ont donné un déjeuner dimanche en l'honneur de Mlle Alice Nutt et de M. Paul Brand tout le mariage sera célébré la semaine de Paques.

Mardi soir, à un très joli souper-bridge offert à Mlle Myra Baniett par M. et Mme John Grote, assistaient : Mme Sidney Ranlett, Dr et Mme Jeff Miller, Mlle Julia Howard, Elsie Bayley, Alice Nutt, Belle Stone, M. et Mme Emery et M. E. T. Florance, Paul Brand, Lionel Ricau, Marshall Quintero, E. Faves, W. Delahoussaye, Gus Blean.

Le Tournoi annuel du New-Orleans Tennis Club aura lieu le samedi, 3 avril.

Mlle Edith Libby passe quelques jours chez Mme Frank B. Williams à Patterson, Lne.

Très beau bridge mardi soir chez M. et Mme J. B. Hobson, pour leur fille Mlle Laura Hobson. Les assistants comprenaient Mlle Maude Eustis, Leigh Callaway, Anita Leblanc, Marie Céleste Maury, Madeleine L'Engle, Lucy Claiborne, Ruth Bush, Joel Harris, Gladys Fenner, Evelyn Parlane, Laura Hayward, Janet Ford, Hélène Maury, Jessie Wisdom, Laura Merrick, Thérèse Kohn, May Bouliemet, M. Arthur Lacour, Gilbert Dupré, Arthur Derby, Ed. Moore, Sam Coleman, Stewart LeBlanc, Ross Brazzale, William Grant, Audley Post, Charles Thern, E. H. Keop, Dr R. Lyons, W. Richardson, Harry Shears, Franklin Pugh, Dick Leverich, Len Lubatt, R. Haremyer, Dr Gordon King. Après la partie eut lieu un souper. Des plantes vertes et des roses roses formaient la décoration de la maison.

M. et Mme Albert Morano ont regagné leur demeure à Ponchatoula, Lne, après un séjour dans cette ville.

Le dernier german du Tulane German Club sera dansé à Odd Fellows Hall le premier vendredi après Paques.

M. et Mme Lucien E. Lyons ont réuni quelques amis à un déjeuner au Country Club dimanche dernier.

Mme W. H. Dickson a donné un bridge lundi après-midi en l'honneur de Mme Richard Weighman de Washington, D. C. Ses invitées étaient Mmes Lucien L. Lyons, Victor Meyer, Lucien DeBoys, James H. Maury, Abe Britton, W. J. Thompson, Dou A. Pardo, J. G. Miller, J. L. Nixon, R. Stilman, Randall Dugue, Léa Burthe, J. D. Duncan, W. Warren, Phares O'Keefe, Mlle Belle Norton, Pinckard, Belle Griffith. Les prix étaient des ombrelles qui ont été gagnées par Mmes O'Keefe, DeBoys, O'Donnell et Mlle Pinckard et Griffith.

Le Weekly Bridge Club s'est réuni chez Mlle May Norman jeudi après-midi.

M. et Mme W. C. Dufour sont partis pour New-York récemment et passeront quelques jours à Washington, D. C. avant de rentrer à la Nouvelle-Orléans.

Mme Thomas Poindexter Frith fait ses invitations pour le mariage de sa fille, Mlle Eleanor Wilcox Frith, avec M. Emil Bienewald, le 19 avril, à 8 heures du soir, à l'église St-George.

M. et Mme Thornwell O'Wright sont de retour d'un court séjour à Covington.

M. et Mme Ernest Roger, Jr, ont donné un souper à l'Hôtel Grunewald lundi soir, en l'honneur du gouverneur et de Mme Joseph W. Poik.

Une charmante partie de bridge whist et un thé ont été donnés par Mae Don A. Pardee à Warwick Manor, mercredi après-midi. Des fleurs et de fleurs printanières ornaient les salons et la table dans la salle à manger, où le thé était servi par Mme Walter Welborn et le punch par Mme James A. Puech.

Le juge et Mme Rufus E. Foster ont donné, mardi, un dîner suivi de bridge. Leurs convives étaient M. et Mme John Tobin, M. et Mme Frank Mortimer, M. et Mme Arthur McGuirk, M. et Mme William A. Seil et M. Naugle. La table était délicieusement fleurie de roses et d'oeillets.

Le Commandant Hopman et plusieurs officiers du croiseur allemand le Bremen, ont été les hôtes d'honneur de M. et Mme Ernest Bornemann à un très beau dîner donné chez eux mercredi soir. Les autres convives étaient M. et Mme Rathbone De Buys, M. et Mme Louis Harrie, Miles Margot Samuel, Joe Harris, Margue Leong, Thérèse Kohn, Vera Stanton, Gladys Fenner, le Baron Von Mysenbug, l'Amiral Singer de la Station Navale et M. Waite Glenn. La table était décorée d'oeillets rouges et de candélabres d'argent garnis d'abat-jour rouges.

Toujours très réussies les fêtes d'art organisées chaque mois par le Cercle Polyhymnia sous l'habile direction de Mme Thérèse Cannon Buckley. Le programme de la soirée qui eut lieu chez Mme Alden McLellan, jeudi soir, était des plus intéressants. Il était ainsi composé : "Sanctus" de Gounod, chœur avec solo de ténor par M. A. H. Kernion ; "La Fileuse" de Raff, piano, Mlle Marie Théard ; Prière de Crémieux, chant, Mlle Anita de Ben ; Concerto de Bétoine, violon, M. René Salomon ; Récitation avec accompagnement de musique par Mlle Jessie Tharp ; Quatrième et solo de baryton de "The Holy City" de Gaul, Mme J. Gehl, Mme Alfred Porteous, Mlle Selika Daboval, Mlle Irène Dinkel et M. Joseph Billaud ; "Infammatos de Boston, chœur et solo de soprano par Mme Céleste de V. Biset ; "Romance sans paroles" de Mendelssohn, violoncelle, M. Louis Paget ; "Outo Thy Heart" de Allitson, chant, Mlle Selika Daboval, avec accompagnement de violon par M. René Salomon ; "The Rosary Angelus" quatuor, M. M. Pierre Bértoine, George Lee, Robert Gottschalk et George Banks ; "Marque Triomphale du Roi David" de Godefroid, harpe, Mlle Stéphanie Levert ; "Glorious is Thy Name," chœur de Mozart. Le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Mayme Maloney. Parmi les assistants : M. et Mme Charles McLellan, Mme D. A. S. Vought, Mme T. Richardson, Mme Dupuy Harrison, M. et Mme W. E. Howell, M. et Mme Steve Escoffer, M. et Mme J. G. Harrison, Dr et Mme E. C. Robichaux, M. et Mme Théodore McGinnis, M. et M. H. Brisbane, M. et Mme T. D. Stafford, M. et Mme J. H. Howland, Capt. et Mme James Dinkins, Mme Emilie Lemarié, Jr, M. et M. O. M. O. M. O. Reiss, Mme Numa Carrié, Mme E. Meyer, Mme L. Adams, Mme G. W. Dinkel, Mme B. Boland, Mlle Lydia Sarry, Mathilde Théard, A. Le Gardier, Juanita Comagère, Florence Huberwald, F. Reinecke, Rita Gaudet, Emilie Doussan, Laure Carrière, Antonia de Ben, Jeanne Léger, Agnès Jacob, Helen Barker, M. Taoun, F. Duncan, S. Labarthe, R. Wisner, Walker, M. E. Smith, Bessie Moley, M. M. Alfred E. Théard, Dr J. B. Davis, Charles Labarthe, Alden McLellan, Jr, Wade J. Duncan, G. Willoz, Alfred Gaudet, Lionel Gottschalk, Solomon Marx, Henry Vivant, Albert de Ben, Théodore McGinnis, Travis Bradley, Howard Cronwell, Henry Wehrmann, G. Williams, Alfred Jones Forster, Paul E. Bernard, George Dupin, Sheldon Clark et beaucoup d'autres.

Mardi soir, Mlle Laura Hayward a donné une partie de thé au Tulane, à laquelle ont pris part Mlle Lea Callaway, Carrie et Laura Hayward, Maud Eustis, Julia McIntyre, Dr Charles Eschelman, M. M. Walter Claiborne, Edmund Dennis, Arthur Gilmore, Charles Finley et Franklyn Pugh. Un souper eut lieu au retour chez M. et Mme Hayward.

La première réunion du Club de

Bridge organisé par M. Morgan Whitney a eu lieu lundi soir à la résidence Whitney sous la direction de Mlle E. Noble.

Une partie de bridge en l'honneur de Mlle Laura Merrick a eu lieu chez Mme William Mason Smith mardi après-midi. Au nombre des personnes présentes : Mlle Clémence Williams, Lucy Claiborne, Marion Flower, Alice Miller, Anita Norman, Ruth Bush, Edith Aiken, Maude Eustis, May Bouliemet, Emily Jones, Nora et Emma Glenn, Loula et Julia Richardson, Helen Warley, Thérèse Kohn, Carrie Hayward, Ethel Miller, Kitty Laboussie, Laura Hobson. Après le jeu les invités se sont rendus dans la salle à manger, où le thé et le café ont été servis par Mme Harry Laboussie et Mme Joseph Hume à une table ornée à ravir de roses Killarney et de fougères.

Mlle May Sproule a réuni quelques personnes à un bridge dimanche après-midi. Les prix ont été donnés à Mlle A. B. Gaudet. Les personnes présentes étaient Mme John S. Wood, Jr., et Mlle Laura Beauregard Larendon, C. Bacon, Laurence Humphreys, Angèle Briere, Lily Mysing, Jennie Barrow, Blanca Michel, Edith Gardner, Emily Dyer, Catherine Andrews, Edith Gardner, Alice Gravelly, Jennie Fee, Anita Morel et Roberta Butcher. Des éventails en bois de santal et gaze étaient les prix offerts aux différents tables.

Le Club de Bridge de Mme Gill a été reçu chez Mme W. T. Piasant, jeudi après-midi. Les prix ont été gagnés par Mmes Fred. Eldridge, L. D. Goodrich et St. Clair Adams.

Vendredi dernier M. et Mme William Specht ont donné une très belle réunion musicale dans les salons de la rue Fryland en l'honneur de M. Shapiro de New York, un violoniste remarquable, qui s'est fait vivement applaudir dans "Souvenir de Moscou" de Wieniawski et dans un Concerto de Mendelssohn. La sonate pour violon et piano en ut mineur de Beethoven et la sonate en ut mineur de Grieg ont valu un grand succès à Mme Specht et à M. Shapiro qui ont été merveilleux de sentiment et de brio. Acclamés comme toujours, Mme Specht dans une ballade de Chopin, et dans la sonate en la majeur de Beethoven, avec accompagnement de violon par M. Specht qui est aussi un musicien distingué. La partie vocale avait pour interprète Mme Specht qui a charmé l'assistance en chantant le grand air "Gloriosa" de Pouchelli et un "Aria" de Pergolesi. Un lunch très élégant a réuni ensuite les invités autour d'une table ornée d'une profusion d'oeillets roses et de fougères.

Mardi soir avait lieu chez M. et Mme W. J. Van Santen un bridge auquel ont participé M. et Mme Percy H. Brown, Mme L. D. Goodrich, M. et Mme Clarence Rareside, Mme Churchill, M. et Mme V. F. Bennett, Mme Carpenter, Mlle Margaret Farwell et M. M. J. C. Werner, T. Foxley et T. S. Comber. Les prix aux différentes tables ont été obtenus par Mmes Rareside et Carpenter et M. M. Rareside et Werner.

Une réception charmante a été donnée jeudi soir par les officiers du croiseur des Etats-Unis Des Moines qui est actuellement dans le port.

Un five-o'clock précédé d'une partie de bridge a eu lieu mardi après-midi chez Mme Robert Guérard dans les salons étaient admirablement décorés de plantes vertes et de fleurs blanches. Les prix, de jolis chandeliers garnis d'abat-jour ont été gagnés par Mmes H. de Leucy Vincent, Arthur McGuirk, Reuben Bush, Jr, Rathbone DeBuys, Ulysses Laplace, A. W. McLellan, C. J. Griffith. La table de thé ornée de roses blanches était présidée par Mme Edouard Soult.

Testament DE NAPOLEON.

Suite. Voir le numéro de dimanche dernier.

ÉTAT (A.) Inventaire de mes effets que Marchand gardera pour remettre à mon fils.

- 1. Mon nécessaire d'argent, celui est sur ma table, garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc.
2. Mon réveil le matin : c'est le réveil-matin de Frédéric II, que j'ai pris à Postdam (dans la boîte n° 111).
3. Mes deux montres, avec la chaîne des cheveux de l'impératrice, et une chaîne de mes cheveux pour l'autre montre. Marchand la fera faire à Paris.
4. Mes deux seaux (un de France, enfermé dans la boîte n° 111).
5. La petite pendule dorée qui est actuellement dans ma chambre à coucher.
6. Mon lavabo, son pot à eau et son pied.
7. Mes tables de nuit, celles qui me servaient en France, et mon bidet de vermeil.
8. Mes deux lits de fer, mes matelas et mes couvertures, s'ils se peuvent conserver.
9. Mes trois flacons d'argent ou l'un mettait mon eau-de-vie qui portait mes chasseurs en compagnie.
10. Ma lunette de France.
11. Mes épérons (deux paires).
12. Trois boîtes d'acajou, n° 1, II, III, renfermant mes tabatières et autres objets.
13. Une cassolette en vermeil.

Linge de toilette

- 6 chemises.
6 mouchoirs.
6 cravates.
6 serviettes.
6 paires de bas de soie.
6 cols noirs.
2 paires de chaussettes.
2 paires de draps de batiste.
2 taies d'oreillers.
2 robes de chambre.
2 pantalons de nuit.
1 paire de bretelles.
4 culottes, vestes de casimir blanc.
6 madras.
6 gilets de flanelle.
4 caleçons.
6 paires de gants.
1 petite boîte pleine de mon tabac.
1 houle de col en or.
1 paire de boucles de jarretières, en or.
1 paire de boucles en or à souliers.

Ces trois derniers articles renfermés dans la petite boîte, n° III.

Habillement

- 1 uniforme chasseur.
1 grenadier.
1 garde national.
2 chapeaux.
1 capote grise et verte.
1 manteau bleu (celui que j'avais à Marengo).
1 zibeline pelisse verte.
2 paires de souliers.
2 paires de bottes.
1 paire de pantoufles.
6 ceinturons.

ÉTAT (B.) Inventaire des effets que j'ai laissés chez M. le comte de Turenne

- 1 sabre de Sobieski. (C'est par erreur qu'il est porté sur l'état A : c'est le sabre que l'Empereur portait à Aboukir qui est entre les mains de M. le comte Bertrand.)
1 grand collier de la Légion d'honneur.
1 épée en vermeil.
1 glaive de consul.
1 épée en fer.
1 ceinturon de velours.
1 collier de la Toison d'or.
1 petit nécessaire en acier.
1 vieilleuse en argent.
1 poignée de sabre antique.
1 chapeau à la Henri IV et une toque, les dentelles de l'Empereur.
1 petit médailler.
2 tapis turcs.
2 manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes.
1 Je donne à mon fils : Le sabre de Sobieski. Le collier de la Légion d'honneur. L'épée en vermeil. Le glaive de consul. L'épée de fer. Le collier de la Toison d'or. Le chapeau à la Henri IV et la toque. Le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste.
2. A l'impératrice Marie-Louise, mes dentelles.
A Madame, la vieilleuse en argent.
Au cardinal, le petit nécessaire en acier.
Au prince Eugène, le petit bougeoir en vermeil.
La princesse Pauline, le petit tapis turc.
A la reine de Naples, un petit tapis turc.
A la reine Hortense, un petit tapis turc.
Au prince Jérôme, la poignée du sabre antique.
Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culotte.
Au prince Lucien, un manteau broé, veste et culotte.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

UNE Mésaventure de Vidocq HISTOIRES DE VOLEURS

Le soir du 6 janvier 1823, bien que le froid fût des plus vifs, les rues de Paris offraient un spectacle réjouissant. La population était en hess.

C'était en effet jour de fête. 1823 ans auparavant les rois Mages, guidés par l'étoile, étaient venus se prosterner devant la crèche de Notre-Seigneur. Depuis des siècles, nos ancêtres ont pris l'habitude de consacrer par des joyeux repas ce jour solennel, connu sous le nom de Fête des Rois. En 1823, les habitants de la bonne ville de Paris s'étaient donc conformés à l'usage traditionnel, sans rien changer au cérémonial. Quatre citoyens, probablement exempts de préjugés surannés, mais non de superstition, avaient imaginé pourtant de compléter le cérémonial antique par une promenade nocturne qui intriguait fort les passants de la paisible et aristocratique rue de Valenciennes, laquelle, comme chacun sait, est située en plein faubourg Saint-Germain. — Qui vient au-devant des Mages ? criaient à tue-tête quatre vigoureux gaillards, arpentant a

pour le même usage que ci-dessus.

- 5. Idem. Deux cent mille francs au comte Las Cases, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier, pour le même usage que ci-dessus.
6. Idem. à Marchand cent mille francs, sur lesquels il versera cinquante mille francs dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus.
7. Au maire d'Ajaccio, au commencement de la révolution, Jean-Jérôme Lévi, ou à sa veuve, enfants, ou petits-enfants, cent mille francs.
8. A la fille de Duroc, cent mille francs.
9. Aux fils de Bessières, duc d'Istrie, cent mille francs.
10. Au général Drouot, cent mille francs.
11. Au comte Lavalette, cent mille francs.
12. Idem, cent mille francs ; savoir :
Vingt-cinq mille francs à Piéron, mon maître d'hôtel.
Vingt-cinq mille francs à Noverraz, mon chasseur.
Vingt-cinq mille francs à Saint-Denis, le garde de mes livres.
Vingt-cinq mille francs à Santini, mon ancien huissier.
13. Idem, cent mille francs, savoir :
Quarante mille francs à Planat, mon officier d'ordonnance ;
Vingt mille francs à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet, et qui était de ma chambre en Egypte.
Vingt mille francs à Lavigné, qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries, et qui était mon piqueur en Egypte.
Vingt mille francs à Teannet-Dervieux, qui était piqueur des écuries, et me servait en Egypte.
14. Deux cent mille francs seront distribués en aumônes aux habitants de Brienne-le-Château qui ont le plus souffert.
15. Les trois cents mille francs restant seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe, actuellement vivants, ou à leurs veuves et enfants, au prorata des appointements, et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires. Les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larry et Emmerly.
Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

UNE Mésaventure de Vidocq HISTOIRES DE VOLEURS

Le soir du 6 janvier 1823, bien que le froid fût des plus vifs, les rues de Paris offraient un spectacle réjouissant. La population était en hess. C'était en effet jour de fête. 1823 ans auparavant les rois Mages, guidés par l'étoile, étaient venus se prosterner devant la crèche de Notre-Seigneur. Depuis des siècles, nos ancêtres ont pris l'habitude de consacrer par des joyeux repas ce jour solennel, connu sous le nom de Fête des Rois. En 1823, les habitants de la bonne ville de Paris s'étaient donc conformés à l'usage traditionnel, sans rien changer au cérémonial. Quatre citoyens, probablement exempts de préjugés surannés, mais non de superstition, avaient imaginé pourtant de compléter le cérémonial antique par une promenade nocturne qui intriguait fort les passants de la paisible et aristocratique rue de Valenciennes, laquelle, comme chacun sait, est située en plein faubourg Saint-Germain. — Qui vient au-devant des Mages ? criaient à tue-tête quatre vigoureux gaillards, arpentant a

près souper la rue déjà à peu près déserte.

Les deux premiers portaient une lanterne et jouaient du cornet à bouquin, instrument champêtre qui, soit dit en passant, manquait totalement d'harmonie. Les deux autres portaient une échelle d'une longueur invraisemblable. Les rares citadins qui rasaient les murs en grelottant sous la bise, se demandaient curieusement à quoi pouvaient bien servir cette échelle à pareille heure. Il était en effet près de dix heures. Mais l'énigme n'était pas facile à deviner. Nos quatre hommes, à tout interviewer indiscret, se bornaient à éluder.

— Qui vient au-devant des Mages ?

Ce propos bizarre demande une explication. Depuis quelques jours, le bruit courait par la ville, colporté on ne sait comment que les Mages devaient venir à Notre-Dame pour célébrer la fête de l'Épiphanie. Les bonnes gens qui, en tous pays, ont toujours conservé un brin de superstition, n'étaient pas éloignés d'ajouter foi à ce racontar. — Qui veut venir au-devant des Mages ? répétaient nos quatre hommes. Un brave sergent de ville, embusqué à l'angle de la rue de Belbechasse, les regardait passer en souriant. — Voyons, sergent, lui dit l'un des porte-lanternes, est-ce que vous ne voulez pas voir l'entrée des Mages ? L'honnête gardien de la paix publique répondit naïvement. — Pas possible, les enfants, je garde le quartier, et on a sa consigne, vous savez. — Quelle consigne, sergent ? — La consigne de ne pas m'écarter de mon poste... Brr ! qu'il fait froid ! — Oh ! ai r... S'écrièrent en chœur les quatre noctambules, nous opérons sans vous... Nous allons à Notre-Dame... Les porteurs d'échelle s'étaient arrêtés pendant ce court dialogue. — Je suis éreinté, dit l'un d'eux en s'essuyant le front. — Moi aussi, ajouta l'autre. Si on se reposait une minute ! — C'est une idée, paillone ! Repons-nous. En même temps les deux amis appliquèrent leur échelle contre le balcon d'un hôtel où l'on n'apercevait aucune lumière. Les porte-lanternes protestèrent. — Alors nous n'arriverons jamais ! grognèrent-ils. Allons, en route pareasseu ! — Si vous êtes tant pressés que ça, ripostèrent les porteurs d'échelle, montez sur ce balcon, vous autres, de là vous verrez peut-être l'étoile qui précède les Mages. — Ça, c'est une idée, s'écria le sergent de ville en riant aux éclats. — Bigre ! c'est diablement haut ajoutèrent les lanterniers. — On vous tiendra l'échelle, allez toujours, dit le brave sergent charmé de cette distraction qui rompait la monotonie de sa garde.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

UNE Mésaventure de Vidocq HISTOIRES DE VOLEURS

Le soir du 6 janvier 1823, bien que le froid fût des plus vifs, les rues de Paris offraient un spectacle réjouissant. La population était en hess. C'était en effet jour de fête. 1823 ans auparavant les rois Mages, guidés par l'étoile, étaient venus se prosterner devant la crèche de Notre-Seigneur. Depuis des siècles, nos ancêtres ont pris l'habitude de consacrer par des joyeux repas ce jour solennel, connu sous le nom de Fête des Rois. En 1823, les habitants de la bonne ville de Paris s'étaient donc conformés à l'usage traditionnel, sans rien changer au cérémonial. Quatre citoyens, probablement exempts de préjugés surannés, mais non de superstition, avaient imaginé pourtant de compléter le cérémonial antique par une promenade nocturne qui intriguait fort les passants de la paisible et aristocratique rue de Valenciennes, laquelle, comme chacun sait, est située en plein faubourg Saint-Germain. — Qui vient au-devant des Mages ? criaient à tue-tête quatre vigoureux gaillards, arpentant a

Le sergent se pâma de rire.

— Vous pouvez frapper longtemps, s'écria-t-il, goguenard, on ne vous répondra pas, il n'y a personne. — Ah ! s'écrièrent les deux hommes tout déconfits. Comment savez-vous ça ? — C'est comme je vous le dis, les enfants, répliqua le sergent. Cet hôte, ajouta-t-il plus bas, est la propriété du chef de la sûreté, qui n'y couche que deux fois la semaine. — De Vidocq ? — Oui, mes enfants, de Vidocq. — Oh ! alors... descendez-vous vite, s'écrièrent lamentablement les ascensionnistes pris d'une terreur comique au nom rebouté du chef de la sûreté. — Tout à l'heure, répondirent les autres avec beaucoup de légèreté. Nous allons commencer par aller boire un verre chez le marchand de vin du coin... Après on verra. Venez-vous, sergent ? C'est à côté. — Ah ! mais, objecta celui-ci, hésitant, c'est que je n'ai guère le droit d'aller si loin. — Bah ! le diable n'emportera pas le quartier en cinq minutes. Un punch au kirsch, c'est vite bu et ça rechautte. Allons, venez... il fait un froid de loup ici... Les trois hommes, échelle comprise, tournèrent le coin de la rue, sans plus s'occuper des lamentations de leurs camarades aériens, et s'en furent chez le débitant voisin où ils se firent servir trois tournées de punch au kirsch, chacun la sienne. Un demi-heure après, ils revinrent avec l'échelle. — Ah ! vous voilà, c'est bien heureux ! s'écrièrent les pauvres diables qui étaient transis de froid et pouvaient à peine parler. — C'est bon, dépêchez-vous, leur dit le sergent que le punch au kirsch avait rendu jovial... Vous allez manquer l'entrée des Mages ! Il leur tint l'échelle. Les deux hommes descendirent et partirent en maugréant, suivis de leurs camarades qui criaient. — Qui vient au-devant des Mages ? Et peu à peu, le bruit de leurs voix se perdit dans l'éloignement.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

ÉTAT (B.) Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.
1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience.
2. Au comte Montholon, deux cents mille francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

La suite à dimanche prochain.

UNE Mésaventure de Vidocq HISTOIRES DE VOLEURS

Le soir du 6 janvier 1823, bien que le froid fût des plus vifs, les rues de Paris offraient un spectacle réjouissant. La population était en hess. C'était en effet jour de fête. 1823 ans auparavant les rois Mages, guidés par l'étoile, étaient venus se prosterner devant la crèche de Notre-Seigneur. Depuis des siècles, nos ancêtres ont pris l'habitude de consacrer par des joyeux repas ce jour solennel, connu sous le nom de Fête des Rois. En 1823, les habitants de la bonne ville de Paris s'étaient donc conformés à l'usage traditionnel, sans rien changer au cérémonial. Quatre citoyens, probablement exempts de préjugés surannés, mais non de superstition, avaient imaginé pourtant de compléter le cérémonial antique par une promenade nocturne qui intriguait fort les passants de la paisible et aristocratique rue de Valenciennes, laquelle, comme chacun sait, est située en plein faubourg Saint-Germain. — Qui vient au-devant des Mages ? criaient à tue-tête quatre vigoureux gaillards, arpentant a

Crème à la Glace Puritaine \$1.00 LE GALLON. Une qualité spéciale pour pique-niques, fêtes et promenades en troleys. Pas moins de deux gallons à chaque acheteur. 833 RUE DU CANAL. PHONE MAIN 121.

Grand Concours de Prix. BOURSES GRATUITES POUR LE DESSIN. Des Bourses et un Nombre Illimité de Prix seront distribués parmi ceux qui feront une copie de cette image. Il ne faut pas d'argent pour Gagner un Prix - vous n'aurez pas à déboursier un sou pour entrer dans ce concours. Amenez-vous tout de suite et copiez ce dessin au crayon ou à la plume et l'encre. Voyez comment vous arriverez à le faire. Vous pouvez obtenir une Bourse et si votre copie approche même de 40 pour cent l'original elle obtiendra une Belle Bourse Bénévoles gratuite, faisant voir les œuvres d'artistes distingués et décrivant les méthodes de l'École d'Art de Burger. Copiez ce Dessin et Obtenez une Bourse. Ecrivez nettement votre nom et votre adresse et envoyez à la Burger School of Art Honnan Building - Dept. A. - Nouvelle-Orléans, Lne 21 mars - 21 avril 4 11